

La dette grandit avec l'augmentation des revenus.

—Non, nul ne sait encore quel sera le déficit causé par les dépenses criminelles faites en 1891, par la perte sur l'emprunt de \$4,000,000 et les déficits sur les budgets de 1891 et 1892. Rappelez-vous que le gouvernement Mercier a vidé la caisse, a créé des lettres de crédit pour des sommes considérables et était tellement ruiné qu'il a engagé les dépôts faits à des banques, en garantie de ses fameuses lettres de crédit. La province pourra s'estimer heureuse si les quatre années de pouvoir de M. Mercier ne lui coûtent pas plus de 15,000,000, sans compter ce que M. Mercier a donné sur le fonds d'emprunt municipal pour s'acheter des partisans.

—Et dis-tu que ce beau résultat a été obtenu, en dépit des augmentations de revenus ?

—Parfaitement, les recettes qui étaient de \$2,949,562 en 1885-1886, ont été augmentées sous le règne de M. Mercier. Elles ont été en 1889-90 de \$3,570,319 et sont estimées à \$3,602,835 pour 1891-92. Ce qui veut dire qu'alors que M. Mercier dépensait par an plus qu'il ne recevait, il prenait encore sous forme de taxes aux contribuables un demi million en plus de ce que le gouvernement Ross-Taillon demandait pour faire marcher les affaires de la province.

—Mais comment expliques-tu que les dépenses aient augmenté ?

—Je ne l'explique pas, et personne ne pourrait l'expliquer d'une manière satisfaisante, attendu que presque toute l'augmentation des recettes est due à l'augmentation des anciennes taxes et non à la création de nouvelles taxes exigeant de nouveaux employés.

—Je ne pourrai jamais croire cela.

—Je vais vous le prouver avec les chiffres qui sont là dans les comptes du trésorier de M. Mercier, et pour vous montrer jusqu'à quel point il a trompé le peuple, je vous montrerai en même temps ce qu'il a promis en arrivant au pouvoir.

Les promesses de MM. Mercier et Shehyn et leurs dépenses.

Mais avant de passer aux départements, je vais vous montrer les résultats de l'une des opérations les plus scandaleuses du régime Mercier : celle de la construction du palais de justice et du Parlement à Québec.

Dans son discours du budget, en 1887, M. Shehyn accusa ses prédécesseurs d'avoir dépensé beaucoup plus que les devis pour la construction de ces deux édifices et disait, page 21 :

“Les états fournis par les employés du département des Travaux Publics et du Trésor constatent que le palais de justice de Québec va coûter, une fois fini \$528,270.71 et l'hôtel du Parlement \$579,584.14.”